Mouez Ar Yeuc'h

Sommaire / Taolenn

Informations pratiques
Autopartage KêrGo
Informations communales
Vie Associative
Conseils municipaux
Nouveau sur la commune
Informations diverses

La Voix du Juch

Bulletin d'informations Communales Décembre 2020
Keleir ar Gumun Kerzu 2020
N° 131

Responsable de la publication : Patrick TANGUY, Maire – Rédaction : Commission communication

Mairie
5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch
Tél : 02.98.74.71.50
Courriel :mairie.le-juch@wanadoo.fr
Site : www.lejuch.fr
Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Fermée le samedi

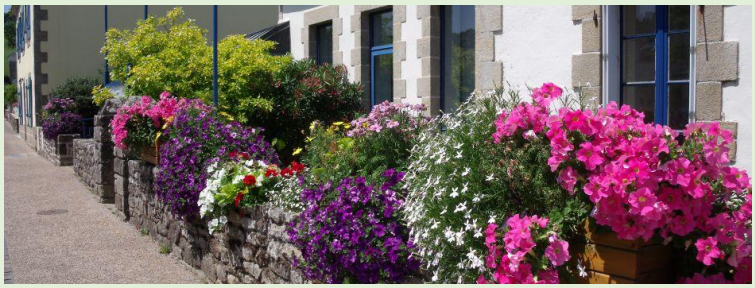

Permanences du Maire et des Adjoints

Patrick Tanguy
Maire, Conseiller communautaire
Le lundi ou sur rendez-vous

Marc Raher
Adjoint aux finances, gestion du patrimoine, nouvelles technologies, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous

Andrée Riou
Adjointe animation, vie associative
Sur rendez-vous

Julien Brouquel
Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement
Sur rendez-vous

Jenna Tanguy
Déléguée aux affaires scolaires, communication, enfance

Isabelle Kervarec
Déléguée aux affaires sociales, communication, enfance

Calendrier des Manifestations / Deiziataer an Darvoudou

Date	*Manifestation*	*Lieu*	*Organisateur*
Tous les vendredis	Marché	Parking Salle Socio	*(Sauf les 24 et 31/12/2020)*
Mercredi 23 décembre	Marché de Noël	Parking Salle Socio	
Mercredi 30 décembre	Marché	Parking Salle Socio	

Urgences médicales :	Appeler le 15 qui assure la régulation	
Douarnenez Communauté	75, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez	02.98.74.48.50
Déchetterie de Lannugat	Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h.	
Cabinet infirmier	Cabinet Petitbon Alan	02.98.74.71.04 06.07.27.95.47
ADMR Plogonnec	Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC	02.98.91.84.96
Transport Le Juch / Douarnenez :	Le samedi Départ à 9h30 du domicile & retour à 11h.	Taxi Lokorn 06.82.82.56.56
Transport à la demande :	Pays de Douarnenez	0 810 810 029
Transport Penn ar Bed :	Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper	www.cat29.fr
Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :	6, rue de l'école	02.98.74.71.70
ULAMIR du Goyen - Centre de Loisirs :	Rue Abbé Conan – 29100 Poullan	02.98.74.27.71
Boîte postale :	Levée du lundi au samedi à 9h00	

MARCHÉ DU DIABLE

Tous les Vendredis
de 16h30 à 19h00

L'AUTOPARTAGE AU JUCH

La commune du Juch a fait l'acquisition de 2 voitures électriques pour les mettre en autopartage auprès des habitants du Juch, du Pays de Douarnenez et d'ailleurs. Les utilisateurs peuvent les louer selon des modalités simples.

Ce nouveau service à la population permet de trouver une solution alternative et plus écologique aux transports traditionnels.

POURQUOI :

Au Juch, la majorité des déplacements se fait en voiture car il n'existe pas d'alternative notamment en matière de transport en commun. Les personnes n'étant pas propriétaire d'un véhicule ne peuvent pas se déplacer facilement. Cette problématique touche les jeunes, les ménages précaires et les personnes empêchées.
L'intérêt de l'autopartage est d'offrir un accès moins coûteux à la mobilité, ce qui contribue à lutter contre l'isolement social et favorise les solidarités locales. C'est une solution à la possession d'un 2ème véhicule pour les déplacements occasionnels de courte durée ou pour les jeunes d'un foyer venant d'avoir leur permis. Il est possible de partager la location.

AVANTAGES : Simplicité et sérénité

La station d'autopartage « Juch Box » est située rue Louis Tymen à proximité de la mairie.

Deux véhicules électriques sont mis à votre disposition :

- Une citadine ZOE - 395 km d'autonomie annoncée
- Un utilitaire KANGOO - autonomie réelle entre 80 et 100 km d'autonomie annoncée.

Le personnel de la mairie reste à votre disposition pour tout complément d'informations ou d'aide concernant ce nouveau dispositif.

LE FONCTIONNEMENT

-1-

Je m'inscris sur la plate-forme de réservation : www.lejuch.fr

-2-

Je réserve mon créneau.
Je choisis mon véhicule.
Je peux partager ma location.
Je paie.

-3-

Je m'identifie à la « Juch Box » grâce au code reçu par mail et sms.

-4-

Je récupère les clés à la « Juch box »

-5-

Je vérifie l'état du véhicule et je profite de la prestation.

-6-

Je ramène le véhicule, je le branche à la borne de recharge et dépose la clé dans la « Juch Box »

Assurance incluse	Réservation tout compris	Assistance 24h /24h
Je suis assuré pour mes trajets avec Clem'.	**Je ne paie que la réservation, pas l'électricité consommée, ni les km effectués.**	**Un service client proche de vous, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.**

LES TARIFS, ENERGIE INCLUSE

DUREE (pack)	TARIF COMMUNAUTE DE COMMUNES	TARIF HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES
30 mn à 6 h (1 créneau)	**8 €**	**15 €**
6h30 à 12 h (2 créneaux)	**13 €**	**25 €**
12h30 à 18 h (3 créneaux)	**17 €**	**33 €**
18h30 à 24 h (4 créneaux**)**	**20 €**	**39 €**

Vitesse dans le bourg

Les travaux d'aménagement des entrées de bourg portent leur fruit. L'ambition que nous avions était de mieux sécuriser les entrées de Rulosquet et de la rue Louis Tymen. Les statistiques de vitesse de circulation confirment les choix que nous avons faits. Là où nous avions eu des pointes de vitesse à 100-110 km/h, aujourd'hui les conducteurs sont plus raisonnables, même si certains s'autorisent encore des pointes à 60/70 km/h.

Vous trouverez ci-après les données sous forme graphique

2018

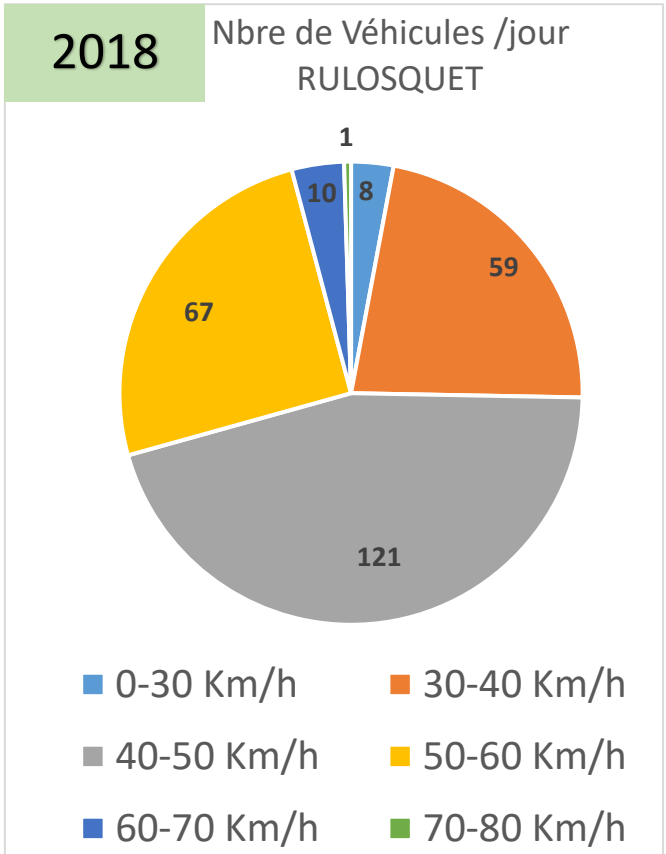

2020

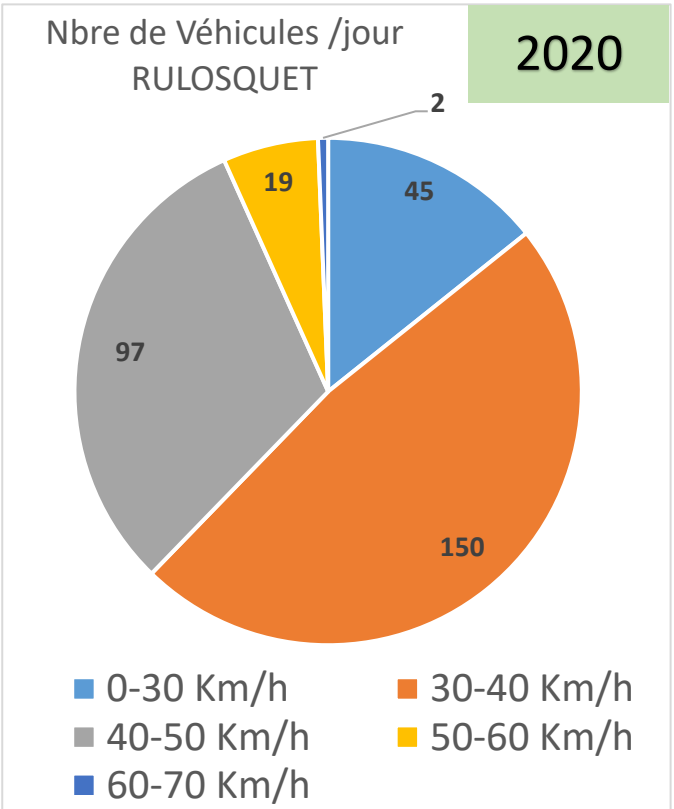

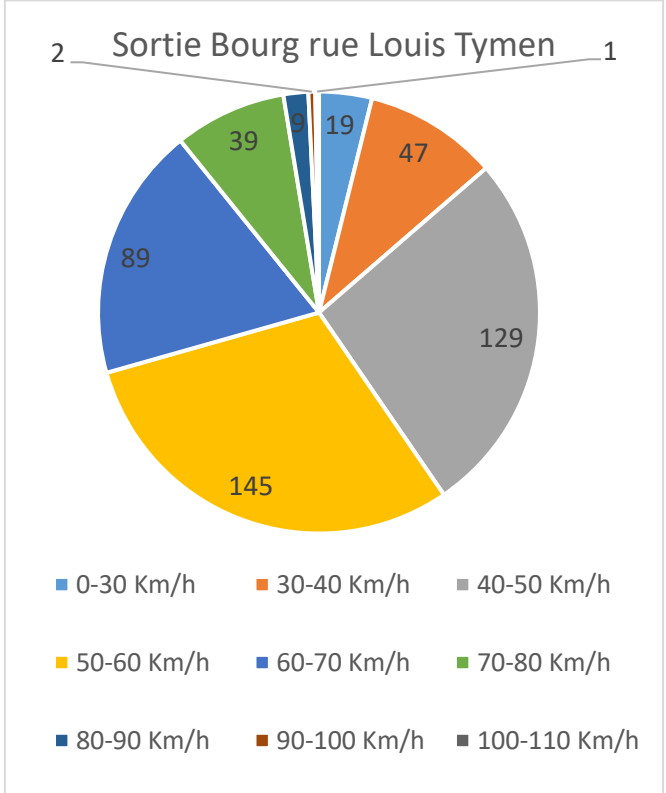

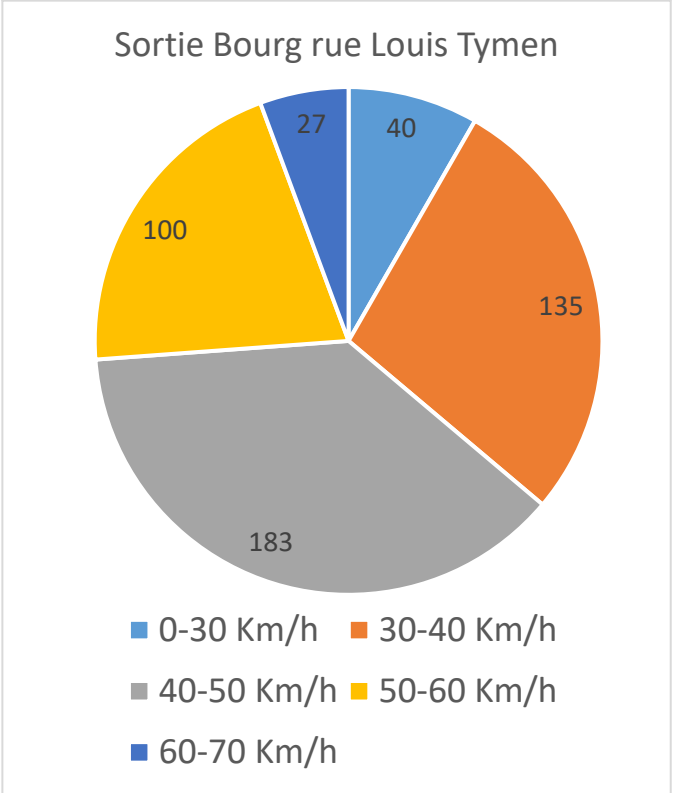

Décorations lumineuses

Cette année, nos agents techniques Frédéric et Simon, ont pu mettre à profit de nouvelles compétences qui leurs ont permis d'installer les éclairages de la commune pour les Fêtes de fin d'année.

Nous nous occupons également de la maison « Cœur de Bourg » qui reprendra vie dans les prochains mois…

Informations Communales / Keleier ar Gumun

Naissance

Le Scornec Le Gal Luna – Lotissement Roz ar Park – 04 août 2020

Fauconnier Livia – Lotissement Roz ar Park – 19 août 2020

Emrot Edgar – Kerarneuf – 20 novembre 2020

Mariage

Gaonac'h Arnaud et Marchand Laura – le 19 septembre 2020

Décès

Rannou René – Hent Dall ar Vern – 03 août 2020

Rannou Andrée née Ramonet – Hent ar Stang – 02 octobre 2020

URBANISME

Déclaration préalable – 15

Division foncière, abri de jardin, bardage et appentis, remplacement fenêtres, clôture, serre, remplacement porte de garage, ravalement façade, véranda.

Permis de construire – 4

Bâtiment agricole, 3 maisons habitation,

Certificat d'urbanisme – 11 dont 2 CUb

Mobilité des Séniors - Transports

Ce service assuré par le Taxi Lokorn de Locronan et destiné en priorité aux personnes de 60 ans et plus, vous permet de vous rendre, le samedi matin, de votre domicile vers les commerces de Douarnenez (Intermarché, Leclerc, centre-ville).

Inscription en mairie

02 98 74 71 50

au plus tard le vendredi 12 h.

Tarif : 2 € aller/retour.

Le parcours de la citoyenneté

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

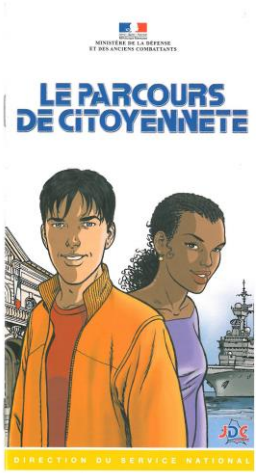

Cette démarche obligatoire doit se faire dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

Se munir de votre Carte Nationale d'Identité et de votre livret de famille.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions). Les personnes nouvellement installées sur la commune doivent demander leur inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Horaire déchèteries

Ouvertes du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermées les dimanches et jours fériés.

Déchèterie de Lannugat (Douarnenez)

Tél : 02 98 74 64 19

Déchèterie de Lestrivin (Poullan sur mer)

Tél : 02 98 74 53 96

L'ULAMIR du Goyen propose un accueil de loisirs à Pouldergat pour les Fêtes de Noël.

Renseignements et inscription auprès de l'ULAMIR.

http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/

02 98 74 27 71

Programme

Lundi 21 décembre : En dernière minute viens écrire ta lettre au père noël afin de la poster pour qu'il soit au courant de tes souhaits. Sans oublier la grande décoration de Noël dans le centre !
Jeux du miroir, qui sera le meilleur reflet de l'autre ?

Mardi 22 décembre : Dessin trompe l'œil et continuité de la décoration de Noël .
Réalisation des traditionnels sablés de Noël pour régaler les papilles des plus gourmands.

Mercredi 23 décembre : Création d'une pâte magique à utiliser à l'infini .
Réalisation d'un clip fun de fin d'année que vous pourrez retrouver sur nos réseaux.
Customise ta décoration de Noël afin d'apporter ta propre touche à ton sapin

Jeudi 24 décembre : Contes de Noël, préparation de petits cadeaux et décoration. Goûter de Noël en musique, les papilles sont à la fête dans cet instant gourmand!

Lundi 28 décembre : Tous ensemble réalisons un jeu de sept familles pour le centre de loisirs.
Réalisation de carte de vœux pour souhaiter la bonne année de façon unique.

Mardi 29 décembre : C'est la fête! Compose un élément de décoration personnalisé pour que ta table brille de mille feux !
Intervention de Sandrine Cotonéa sur le thème de la médiation animale à partir de 5 ans.

Mercredi 30 décembre : "Les douzes coups de minuit" La nouvelle année approche , viens résoudre les enigmes qui te permettront de passer en 2021.
Rétrogaming , viens bouger sur Just dance ! garde le rythme pour ne pas perdre la partie!

Jeudi 31 décembre : En route vers la nouvelle année, viens imaginer et réaliser en peinture un magnifique feu d'artifice.
Réalisation d'un arbre pleins de bonne résolution et de voeux pour la nouvelle année

Aide à Domicile

L'ACIMAD (Asso. Cornouaillaise d'Interventions, de Maintien et d'Accompagnement à Domicile) est une association privée à but non lucratif chargée d'une mission d'intérêt général.
Assurant l'aide et l'accompagnement à domicile de personnes dépendantes, en situation de handicap ainsi que d'enfants et de familles, l'ACIMAD est née le 1er janvier 2019 à la suite de la fusion de trois associations de services à la personne bien connues sur le territoire de Cornouaille :

- L'ADAPA de Douarnenez, créée en 1972
- L'ADIMA de Quimper, lancée en 1988 (anciennement ADMR)
- L'ADADOM de Plogonnec, en activité depuis 1962 (anciennement ADMR)

L'association intervient auprès des personnes sur les secteurs de Douarnenez, Quimper, Plogonnec, Le Juch, Guengat, Kerlaz et Locronan pour :

- **Des actes de la vie courante** : entretien du logement, entretien du linge, courses
- **Des actes de la vie quotidienne** : aide au lever/coucher, toilette, habillage, aide aux transferts, préparation de repas
- **L'accompagnement** : à la vie sociale, aide administrative, transport accompagné

Un accueil téléphonique est assuré de 8h à 17h30 du lundi au vendredi. Contactez-nous !

ADAPA Douarnenez Votre service à domicile — ADIMA Quimper — ADADOM Plogonnec

02 98 92 70 75 / 02 98 11 02 81 / 02 98 92 86 16

Les Diables du Juch

Parcours HISTORIQUE en coupe de France pour nos Diables

Côté sportif : le dimanche 4 octobre 2020 restera une date importante dans l'histoire de l'ASDJ. Pour la 1ère fois depuis la création du club, l'équipe fanion a eu la chance de disputer un 4ème tour de Coupe de France face au Nord Finistérien d'Arzelliz Ploudalmézeau, sur le terrain de nos amis Gourlizonais, que nous remercions grandement. Pour en arriver là, nos juchois ont respectivement battu Plogastel, le FC Bigouden et Saint-Thois sports.

Un superbe parcours historique pour nos diables qui ont reçu pour le 4ème Tour un jeu de maillots offert par la Fédération Française de Football et ses partenaires. Un succès sportif mais également populaire puisque malgré la crise sanitaire en cours, le public était au rendez-vous lors de nos différents déplacements et lors du quatrième tour. En championnat nos 2 équipes sont bien placées : une 4ème place pour notre Équipe A en D2 et une 5ème place en D3 pour notre équipe B, qui découvre ce championnat. Fin octobre, le gouvernement a logiquement arrêté la saison, pour un retour espéré le 20 janvier.

Côté animation : crise sanitaire oblige, nous avons malheureusement dû annuler l'organisation de notre tournoi de pétanque du 15 août et la « soirée Raclette » qui devait se dérouler le samedi 14 novembre.

Le club et les membres de l'ASDJ vous souhaitent de passer de Bonnes Fêtes et prenez soin de vous...

Histoire & Patrimoine – Istor ha Glad

Bonjour à tous,

En cette année si particulière notre association, bien qu'ayant aussi dû modifier son calendrier, a quand même été bien active depuis le début de l'été.

L'église au cœur de toutes les animations :

- Ouverture pour les visites tous les dimanches de juillet et août avec une moyenne de 50 visiteurs par après-midi.
- Le samedi 15 août présentation commentée de l'édifice à l'occasion de la sortie officielle du livre « Notre Dame du Juch. Un sanctuaire au cœur d'une communauté rurale »

➢ Les samedi et dimanche 19 et 20 septembre, journées du Patrimoine, fréquentation exceptionnelle tout au long de la journée. Le lundi 21 au matin présentation de l'édifice aux enfants du primaire de l'école Notre Dame.

➢ Le mardi 27 octobre, nous avons eu le plaisir d'y accueillir un groupe de l'Université du Temps libre de Lorient.

Des Morbihannais découvrent Le Juch.

La trentaine de personnes adhérentes de l'UTL du Pays de Lorient et membres de l'atelier « Histoire de la Bretagne » a tout d'abord fait une halte à Menez Laoregen près de la table d'orientation. Puis André Cloarec leur a commenté l'église avant qu'elles ne se rendent près de Tar ar Roz, site reconnu pour ses "antiquités néandertaliennes". Le responsable, Michel Le Coz, très satisfait de l'après-midi passée, « n'excluait pas une seconde visite au Juch lorsque les ruines de l'ancien château seront accessibles au public ».

L'assemblée générale

L'assemblée générale pour l'année 2019, prévue en mars, s'est tenue le samedi 3 octobre. A l'issue de la partie statutaire André Lagadec a présenté aux 25 membres présents les photos du travail réalisé au Zal, par une équipe de bénévoles de l'association.

Puis il est revenu en détail, sur grand écran sur le site internet **lejuch-patrimoine.fr** qu'il vient de reprendre et réactualiser.

Au mois d'octobre nous avons aussi eu le regret de perdre une amie de l'association : Andrée Rannou. Elle y fût très active pendant que sa santé le lui permit.

La boutique de l'association

La mise en vente du dernier livre publié par l'association et écrit par André Cloarec « Notre Dame du Juch. Un sanctuaire en milieu rural » est un grand succès. Trois cents exemplaires sont déjà vendus. Rappelons que le bénéfice de leur vente, ainsi que celui des sacs et des marque-pages sera entièrement reversé pour la restauration de l'église.

Une idée de cadeaux pour Noël :

- Le livre « « Notre Dame du Juch. Un sanctuaire au cœur d'une communauté rurale » 29 €
- Le sac entièrement fait et brodé main, aux dimensions du livre 20 €
- Le livre + le sac 45 €
- Le marque-page fait et brodé main 5 €
- Le livre « Quand les champs avaient encore un nom ! » 16 €
- Le livre « Mémoire d'un petit paysan du Juch » 20 €

En vente à la mairie, à « La cour du Juch » ou sur demande au 06 64 37 48 11.

Daoust d'ar c'hovid 29 Istor ha Glad n'eo ket chomet dilabour abaoe devezhioù kentañ an hañv.
An iliz 'o bet e-kreis an digouezhioù ha goude ma voe digoret da vat 'zo bet un 50 bennak a dud o tont d'ar sul goude mernn da weled pegen brav eo deuet da vezañ war-lerc'h ar reneveziñ.
Da geñver Gouel Hanter-Eost André Cloarec 'neus graet ur gaozeadenn diwar-benn an iliz evit kinnig e levr nevez d'an holl.
E miz Gwengolo da geñver Devezhioù ar Glad n'eus ket bet fin d'ar gweladennoù e-doug an devezh ha d'al lun 22, bugale ar skol o deus graet anaoudegezh gant an iliz.
D'ar meurzh 27 hon eus bet ar blijadur da zigemer tud Skol-veur an amzer vak eus an Oriant. Ar re-se 'zo tomm ouzh istor Breizh ha goude un arsav dirak an daol-reteriñ e Menez Laoregen o deus gellet selaou displegadennoù André Cloarec e-barzh an iliz araok mont betek Tal ar roz evit dizoleiñ mein kozh eus ar Ragistor. Dont a raint endro d'ar Yeuc'h pa vo posubl pignat war veg ar Zal.
E-doug **Bodadeg- veur Istor ha Glad** André Lagadec 'neus diskouezet deomp photoioù diwar-benn al labour-naetaat emaomp oc'h ober war dachenn ar Zal araok displegañ 'pezh'neus graet evit gwellaat lec'hienn-internet Istor ha Glad.

Gant tristidigezh 'ni eo hon eus bet kelou eus marv Andrée Rannou, hor mignonez.

Ecole Notre-Dame – Skol Itron Varia

C'est par une belle matinée ensoleillée, en ce mardi 1er septembre, que les 63 élèves juchois ont repris le chemin de l'école. Que de changements cette année !!! Une nouvelle classe a été ouverte et accueille 15 élèves de CP-CE1. La cantine a déménagé pour laisser place à la salle de sieste et garderie. Chaque jour, les enfants se rendent à pied à la salle socio-culturelle pour y prendre le déjeuner en attendant la réhabilitation de l'école dans les prochains mois.

Dès le 11 septembre, les séances de natation à la piscine de Douarnenez ont repris pour les deux classes de primaire. Chaque vendredi, durant ce premier trimestre, les enfants se sont familiarisés avec le milieu aquatique.

Le lundi 21 septembre, les CE2-CM et les CP-CE1 ont été accueillis en deux groupes à l'église par Marie-Agnès et Roger de l'association Histoire et Patrimoine. Ils ont découvert l'intérieur de l'édifice et les particularités architecturales extérieures. Les questions étaient nombreuses et les enfants sont rentrés ravis de cette visite. Il n'est pas toujours nécessaire de faire des kilomètres pour apprendre de nouvelles choses !!!

Le lundi 2 octobre, l'équipe éducative et les enfants ont accueilli pour la 4ème année consécutive une jeune volontaire en service civique. Lou effectue une mission de 7 mois au sein de l'école. Elle anime des ateliers dans les classes, propose des activités sur les temps de récréation et aura en charge la poursuite du projet d'école autour de l'écologie.

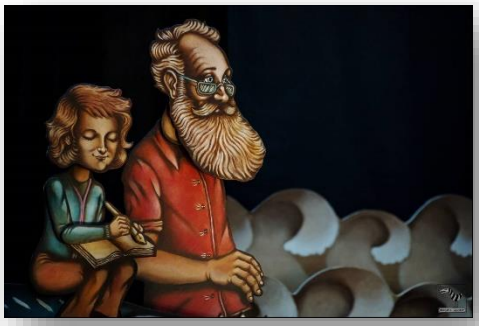

Le jour des vacances de la Toussaint, les enfants de maternelle ont pris le car direction la MPT de Kerfeunteun. Ils ont assisté à la représentation de PAPIC, la dernière création de la compagnie Drolatic Industry. Celle-ci propose une histoire qui parle avec tendresse du temps qui passe et du lien entre les générations. Papic pose la question de la place d'un enfant dans sa famille, ou comment il peut, en grandissant et restant curieux du passé, se sentir riche d'hériter de ses ancêtres. Ils ont adoré ce spectacle.

Depuis le retour des vacances, nos petits élèves de maternelle ont débuté avec beaucoup de plaisir un cycle de danse contemporaine avec Véronique Favarel. Prestation finale en juin !!!

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et au plaisir de vous retrouver très vite.

Art Floral - Bokederezh

"Graine d'hellébore"

Mettre une touche finale à un décor par un joli bouquet de Noël fait partie des joies simples de la vie.

Lors du marché le 23 décembre, de 15h à 19h l'association d'art floral vous proposera à la salle socioculturelle des bouquets de Noël à la vente.

Comité d'animation – Komite buheziñ

Année 2020 hélas en « modèle réduit » cette année.

Notre participation au « Marché du Diable » avec la tenue de la buvette, avec l'accompagnement d'un groupe de musique. Très bonne ambiance et excellente participation des juchois qui se sont approprié ce marché hebdomadaire.

La balade autour du Juch, le dimanche 16 aout, effectuée par un petit groupe de marcheurs très motivés.

Hélas pour le Père Noël de cette année, la situation sanitaire ne lui permettra pas de passer au Marché de Noël du 23 décembre.

Tous nos vœux pour cette fin d'année.

Conseils municipaux – Kuzulioù Kêr

COMPTE RENDU DU 10 JUILLET 2020

Election des délégués titulaires et suppléants pour l'élection sénatoriale

En vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 27 septembre 2020, le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Sont élus délégués, à l'unanimité, au premier tour :
- TANGUY Patrick
- LE BRUSQ Romain
- BROUQUEL Julien

Sont élus délégués suppléants, à l'unanimité, au premier tour :
- RIOU Andrée
- RAHER Marc
- TANGUY Jenna

Commission communale des impôts directs

Présentation : Patrick TANGUY
Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de désigner les membres qui siègeront à la commission communale des impôts directs.
Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : Elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.
La liste des commissaires titulaires et suppléants doit être établie en nombre double, soit 12 titulaires et 12 suppléants.
La nomination des membres de la commission de la commune doit intervenir dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.
Le conseil municipal prend connaissance des 24 personnes ayant accepté de constituer la CCID et autorise le Maire à transmettre la liste de ces personnes à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) qui établira ensuite la liste définitive.

RAHER Marc	YOUINOU Patricia
LE COZ Sylvie	GUICHAOUA Hippolyte
YOUINOU Pierre	BOUREAU Céline
ANSQUER Gilbert	RIOU Andrée
BROUQUEL Julien	YOUINOU Christophe
JONCOUR Monique	TYMEN Yves
SALM Danièle	PHILIPPE Jean-François
STEPHAN Sébastien	LE STUM Emmanuelle
COURBERAND Michel	PLOUHINEC Marie Yvonne
DELATTRE Patricia	LE DOARE Marie-Agnès
CANONICO Daniel	FONTENY Jérôme
KERVAREC Paul	ANSQUER Régis

Commission intercommunale des impôts directs
Le 1 de l'article 1650 A du code général des impôts Directs prévoit la création d'une commission intercommunale des impôts directs pour les établissements publics de coopération intercommunale.
Cette commission se substitue à la commission communale des impôts directs de chaque commune membre en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

Monsieur Le Maire propose ci-dessous des personnes susceptibles d'être nommées commissaires titulaires ou suppléants pour constituer la Commission Intercommunales des Impôts Directs.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Céline BOUREAU	Julien BROUQUEL
Jérôme FONTENY	Pierre YOUINOU

Commission communale d'action sociale – Désignation des membres extérieurs

Mme Isabelle KERVAREC informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu de désigner 5 membres extérieurs afin d'organiser les différentes actions sociales que la Commune pourrait mettre en place.

Le conseil municipal décide de nommer les membres suivants pour siéger à cette commission.

- LE DOARE Marie-Agnès
- QUEMENER Chantale
- DAVID Dominique
- JONCOUR Monique
- GUICHAOUA Hippolyte

Rapport du maire, des adjoints et des conseillers délégués

Patrick TANGUY :
Les travaux de cheminement et d'entrées de bourg se terminent.
Andrée RIOU :
Un règlement général du marché a été établi. Le marché et l'animation se terminent à 20 h 30. Une buvette est installée. Celle-ci est prise en charge à tour de rôle par une association de la commune. Si une association souhaite faire de la vente de nourriture, la demande est à effectuer directement auprès de la préfecture par l'association

CONSEIL MUNICIPAL du 28 Septembre 2020

Remplacement d'un titulaire indisponible
Vu *l'absence de l'agent titulaire,*
Il est proposé *de prolonger la durée du contrat de l'agent contractuel. Adopté avec 13 voix pour et 1 abstention*
Embauche dans le cadre d'une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire
Considérant que les besoins du service justifient le pourvoi rapide du poste en l'attente d'un recrutement d'un fonctionnaire ;
Le Conseil municipal autorise le Maire à recruter un agent contractuel dans les conditions fixées par l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour pourvoir à la vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire (poste à temps non-complet - 60% soit 21/35h),
Signature du marché de maîtrise d'œuvre - maison cœur de bourg

Présentation : Patrick TANGUY

Le Maire indique que par la délibération 2019/03 en date du 19 février 2019, le Conseil municipal a donné un accord sur le projet de restructuration de la Maison de Cœur de bourg et de ses annexes.

Une consultation de maîtres d'œuvre pour le projet de restructuration de la Maison de Cœur de Bourg et de ses annexes a été lancée selon la procédure adaptée en application de l'article R 2123-1-1 du Code de la Commande Publique.
Les prestations demandées portent sur une mission de maîtrise d'œuvre comprenant également en option, l'Ordonnancement et Pilotage de Chantier.
Trois équipes de maîtres d'œuvre ont été sélectionnées et invitées à remettre une proposition sur la base du programme de l'opération.
Après examen des trois propositions remises, le groupe de travail a proposé de retenir l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est le cabinet Ruelland, architecte à Quimper, pour un montant d'honoraires de 31 500 euros HT, compris, en option, la mission OPC.
Approbation de l'avenant au protocole Appel à Candidatures « Dynamisme des centres villes et bourgs ruraux #2 » - Cycle Travaux

Au terme d'un second appel à candidatures, lancé en novembre 2018, et dans la continuité des 60 projets soutenus en 2018, l'État, la Région, l'Établissement Public Foncier et la Banque des Territoires s'engagent à nouveau, à unir leurs moyens pour permettre aux bourgs ruraux et aux centres-villes de développer de nouveaux projets de dynamisation. 70 candidatures ont été retenues. L'enjeu : accompagner les villes et bourgs qui réinventent leur centre pour retrouver une attractivité parfois perdue et s'adapter aux nouveaux modes de vie de leurs habitants.

Le projet déposé pour la commune au titre de cet appel à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne #2 », en phase travaux, a été retenu et pourra bénéficier d'une dotation maximale de 380 000 €.
Considérant que suite à l'avancement des projets et à l'évolution des plans de financement, il est proposé de signer l'avenant présenté ci-dessous :

Opérations - coûts prévisionnels, calendriers, maîtrises d'ouvrage et financements prévisionnels

Libellé	Maîtrise d'ouvrage	Coût prévisionnel (HT)	Calendrier prévisionnel	Aide prévisionnelle
Opération 1 : Rénovation commerce et habitat en cœur de bourg : Acquisition et mise en sécurité	Mairie	240 000 €	Lancement : Avril 2019 Livraison : Février 2021	Région : 28 200 €
Opération 2 : Rénovation commerce et habitat en cœur de bourg : Rénovation du commerce (bâtiment A) et aménagement des espaces publics	Mairie	405 000 €	Lancement : Octobre 2019 Livraison : Septembre 2020	Région : 107 000 €
Opération 3 : Rénovation commerce et habitat en cœur de bourg : Création de logements (bâtiment B) - AMO	Finistère Habitat	338 000 €	Lancement : Octobre 2019 Livraison : Décembre 2022	Région : 110 000 €
Opération 4 : Valorisation du patrimoine : Chemin d'interprétation	Mairie	4 000 €	Lancement : Avril 2019 Livraison : Avril 2021	Etat : 1 200 €
Opération 5 : Valorisation du patrimoine : Valorisation de l'église	Mairie	49 000 €	Lancement : Avril 2019 Livraison : Décembre 2019	Etat : 33 310 €
Opération 6 : Valorisation du patrimoine : Visite virtuelle de l'église	Mairie	4 515€	Lancement : Septembre 2019 Livraison : Mai 2020	Etat : 3 161 €
Opération 7 : Valorisation du patrimoine : Mise en valeur de la colline du Château	Mairie	40 110 €	Lancement : Juillet 2019 Livraison : Juin 2021	Etat : 23 309 €
Opération 8 : Aménagement du cadre de vie : Aménagement de la peupleraie	Mairie	31 000 €	Lancement : Juin 2019 Livraison : Décembre 2020	Région : 18 000 €
Opération 9 : Réinventer les mobilités : Electromobilité partagée - Part investissement	Mairie	38 205,52 €	Lancement : Septembre 2019 Livraison : Décembre 2020	Etat : 30 320 €
Opération 10 : Réinventer les mobilités : Développement du vélo	Mairie	11 000 €	Lancement : Janvier 2020 Livraison : Avril 2021	Etat : 5 500 €
Opération 11 : Faciliter le développement d'activité – Rénovation partielle d'un bâtiment pour accueillir une nouvelle machine à commande numérique et accès sécurisée du public	La Cour du Juch	40 000 €	Lancement : Avril 2020 Livraison : Novembre 2021	Région : 20 000 €

Le Conseil municipal, à 13 voix pour et 1 abstention, approuve l'avenant avec les partenaires que sont l'État, la Région Bretagne, l'Établissement public foncier de Bretagne, la Banque des Territoires et Douarnenez Communauté,

Demande de subvention Région – Rénovation commerce et habitat en cœur de bourg : acquisition et mise en sécurité

Dans le cadre de l'appel à projets « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne #2 », il est sollicité, au titre du financement Région une subvention de 28 200 € pour l'acquisition et la mise en sécurité de la maison cœur de bourg (opération 1.1. du programme).

Plan de financement :

- Dépenses : 240 000 €
- Recettes : 240 000 €
    - Commune : 117 200 €
    - AMI Départemental : 46 600 €
    - EPF (minoration liée au déficit foncier) :48 000 €

- AAP Régional : 28 200 €

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Demande de subvention Région – Rénovation commerce et habitat en cœur de bourg : Rénovation du commerce

Dans le cadre de l'appel à projets « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne #2 », il est sollicité, au titre du financement Région une subvention de 107 000 € pour la rénovation du commerce (opération 1.3. du programme).

Plan de financement :

- Dépenses : 405 000 €
- Recettes : 405 000 €
  - Commune : 95 500 €
  - DETR : 115 000 €
  - DSIL : 87 500 €
  - AAP Régional : 107 000 €

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Revitalisation de l'habitat en centre-bourg dans le Finistère : demande de subvention Conseil Départemental

Le Conseil Départemental a lancé en 2014 un appel à manifestation d'intérêts (AMI) « revitalisation de l'habitat en centre bourg » destiné aux territoires ruraux et périurbains émergents confrontés à un enjeu de revitalisation de leur centre bourg.
L'intervention du Département est fixée à 20 % des coûts d'études plafonnées à 100 000 €.
M. le Maire rappelle à l'assemblée les démarches accomplies : création d'un comité de pilotage, adhésion au CAUE, réalisation d'une préanalyse par FIA, signature d'une convention d'étude avec l'EPF, étude TAG, acquisition de la maison cœur de bourg.

Il est proposé :

- De solliciter une subvention au titre de l'AMI départementale « revitalisation de l'habitat en centre bourg » d'un montant de 46 600 € pour l'acquisition et la sécurisation de la maison cœur de bourg (opération 1.1. du programme),
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Le montant dédié à la réhabilitation de la grange au profit du bailleur social est de 53 400 €.
Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Demande de subvention Région – Aménagement de la plaine des loisirs (/peupleraie)

Dans le cadre de l'appel à projets « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne #2 », il est sollicité, au titre du financement Région une subvention de 18 000 € pour l'aménagement de la plaine des loisirs (/peupleraie) (opération 3.2. du programme).

Plan de financement :

- Dépenses : 31 000 €
- Recettes : 31 000 €
  - Commune : 13 000 €
  - AAP Régional : 18 000 €

Il vous est proposé :

- De solliciter une subvention au titre du financement Région d'un montant de 18 000 € pour l'aménagement de la plaine des loisirs (/peupleraie) (opération 3.2. du programme),
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Demande de subvention Etat – Electromobilité

Dans le cadre de l'appel à projets « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne #2 », il est sollicité, au titre du financement Région une subvention de 30 320,00 € pour l'électromobilité partagée (opération 4.1. du programme).

Plan de financement :

- Dépenses : 38 205,52 €
- Recettes : 38 205,52 €
  - Commune : 7 885,52 €
  - AAP Régional / DSIL - FNADT : 30 320,00 €

Il vous est proposé :

- De solliciter une subvention au titre du financement Région d'un montant de 30 320,00 € pour l'électromobilité partagée (opération 4.1. du programme),

- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Demande de subvention Etat – Réhabilitation de la longère

Dans le cadre de la part exceptionnelle de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à l'accompagnement de la relance dans les territoires, il est proposé de demander une subvention de 87 500 € soit 50% du projet de réhabilitation de la longère (175 000 € HT). Ce projet vient compléter le projet de réhabilitation de la maison cœur de bourg, objet de l'appel à candidatures "Dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux en Bretagne"- cycle « Travaux »,

Plan de financement :

- Dépenses : 175 000 €
- Recettes : 175 000 €
  - Commune : 87 500 €
  - DSIL : 87 500 €

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Demande de subvention Etat – Réhabilitation de la maison des sœurs

Dans le cadre de la part exceptionnelle de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à l'accompagnement de la relance dans les territoires, il est proposé de demander une subvention de 149 383,95 € soit 50% du projet de réhabilitation de la longère (298 767,90 € ht).

La rentrée 2020 a permis de voir l'ouverture d'une troisième classe. Des travaux de redistribution des espaces sont nécessaires pour l'accueillir au sein de l'école. Le bâtiment principal va être restructuré par l'OGEC pour créer deux classes accessibles PMR au rez-de-chaussée en lieu et place de la garderie et de l'espace de motricité.

Afin de soutenir la dynamique, la commune va mettre à disposition le rez-de-chaussée de la maison afin d'en faire une salle multi-activités pouvant accueillir ces deux espaces.

Un bloc sanitaire va être créé reliant cet espace et la cour.

La voirie sera également revue en 2022 afin de faciliter l'accès à l'école aux personnes à mobilité réduite. Douarnenez Communauté travaille d'ores et déjà sur le projet.

L'étage de la maison sera traité par la commune. Le projet est d'en faire un T3 afin de pouvoir accueillir une famille. Ce projet permet la rénovation d'un bâti ancien (plus ancienne maison du bourg) qui est à l'heure actuelle insalubre.

Ce projet vient compléter l'opération de redynamisation de cœur de bourg amorcée pour laquelle la commune a été lauréate (appel à projet 2019 – phase opérationnelle). Le site se situe à proximité directe de la maison cœur de bourg, l'un des projets phare de la redynamisation.

Les travaux vont aussi favoriser la cohésion sociale et requalifier une passoire énergétique.

Plan de financement :

- Dépenses : 298 767,90 €
- Recettes : 298 767,90 €
  - Commune : 149 383,95 €
  - DSIL : 149 383,95 €

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Avenant à la convention de délégation de maitrise d'ouvrage

Présentation : Patrick TANGUY

***Vu** la convention de délégation de maitrise d'ouvrage signé le 8 février 2018*

Une convention de délégation de maitrise d'ouvrage a été signée le 8 février 2018 entre la Commune et Douarnenez Communauté afin de déléguer la compétence Voirie durant le projet de réaménagement des entrées de bourg et du cheminement.

Afin de pouvoir bénéficier d'une avance, il est nécessaire de faire un avenant signifiant une facturation à l'avancement du projet. Pour cela, un état des dépenses signé par le maitre d'œuvre sera communiqué à Douarnenez Communauté.

Il vous est proposé :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle a deux missions :

- Elle s'assure de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion,
- Elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Les membres de cette commission sont nommés par arrêté préfectoral, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DESIGNE Pauline DUVACHER en tant que titulaire,
- DESIGNE Isabelle KERVAREC en tant que suppléant.

Désignation d'un représentant pour Finistère Ingénierie Assistance

Sur proposition de Monsieur RAHER, le Conseil municipal décide de nommer Monsieur le Maire pour siéger à cette instance.

Rapport d'activité 2019 - Douarnenez Communauté et Rapport annuel 2019 – Prix et qualité du service d'élimination des déchets

M. Patrick TANGUY présente au Conseil municipal ces différents rapports.
Après avoir entendu l'exposé de M. Patrick TANGUY, Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, déclare avoir pris connaissance de ces rapports annuels.

Rapport du maire, des adjoints et des conseillers délégués

Patrick TANGUY : Label villes et villages étoilés, trame noire du PNRA
Andrée RIOU : Marché Horaire d'hiver 16h30 => 19h00, 2 nouveaux marchands, possibilité d'utilisation de la salle socio-culturelle

Julien BROUQUEL : Sécurisation Rue Louis Tymen prochainement, étude du CAUE sur le fleurissement de la commune, extension du city-stade, retour de l'enquête FIA sur le stationnement dans le bourg

Jenna TANGUY : 4ème match de la coupe de France à Gourlizon

Isabelle KERVAREC : Prochain bulletin en novembre

Questions diverses

Régis ANSQUER : Accumulation de gravillons route de Guengat.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus du conseil municipal sur www.le.juch.fr

Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie ou sur www.lejuch.fr

Les bennes à déchets verts mises à disposition des habitants n'ont pas vocation à servir de déchetterie. Elles permettent aux habitants de gérer les petits volumes venant des jardins, des coupes de pelouse ou pourquoi pas de petites haies. Lorsque vos travaux génèrent de tels volumes, nous vous remercions de déposer vos déchets à la déchetterie de Lannugat, prévue à cet effet.

Informations diverses

Lutter contre les incivilités

Nous les constatons, nous écoutons les doléances des administrés et nous les regrettons.
La mairie est régulièrement sollicitée par les administrés pour divers actes d'incivilité qui nuisent à la qualité de vie de chacun.
Le mot « civisme » désigne le respect du citoyen envers les conventions et les règles de la collectivité dans laquelle il vit.

Divagation des chiens et déjections

La divagation d'animaux, notamment de chiens en toute liberté et sans surveillance de leur propriétaire sur la voie publique, est interdite. Tout animal errant pourra être conduit en fourrière aux frais du propriétaire.
Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

Encombrants déposés près des bacs de collectes

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit est interdit ainsi que le dépôt des encombrants à même le sol près des bacs de collecte. Les sacs plastiques doivent également être déposés dans les bacs prévus à cet effet.

Nuisances sonores

Il est rappelé que les activités de bricolage et de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse…) ne doivent pas causer une gêne pour le voisinage. Ces travaux sont autorisés aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 19h30
- Samedi : de 9h à 19h
- Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Respect des zones 30 KM/H ou 20 KM/H

Pour rappel, dans une zone 30, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Il est impératif de respecter cette limite là où elle est indiquée. Les rues de la commune sont alors plus sûres, plus paisibles et moins bruyantes.

Le partage de l'espace entre piétons, automobilistes et cyclistes est ainsi facilité.

Message de la M.S.A. d'Armorique

Accident de la circulation, erreur médicale, accident scolaire, coups et blessures volontaires… Dans son quotidien, tout un chacun peut, un jour ou l'autre, être victime d'un accident causé par tiers. Ces cas d'accident sont en effet multiples et peuvent être le fait d'un particulier ou d'une entreprise.

Pourquoi faut-il le signaler et à qui ?
Dans le cas d'un accident causé par un tiers, c'est la personne ou l'entreprise qui en est à l'origine qui est considérée comme responsable. Par conséquent, c'est elle ou son assureur qui prend en charge l'indemnisation. C'est pourquoi, la MSA d'Armorique rappelle à ses assurés qu'il est important qu'ils lui signalent leur accident. Ils bénéficieront d'une meilleure prise en charge de frais complémentaires non couverts par l'assurance maladie, voire, d'une réparation de préjudices personnels.
Cette démarche est également plus juste et citoyenne. Elle permet à la MSA d'engager un recours afin de se faire rembourser, par le responsable de l'accident ou son assureur, les dépenses d'assurance maladie qu'elle aura engagées. C'est donc contribuer à la bonne gestion et à la sauvegarde du système de santé.

Quels sont les délais ?
Vous pouvez signaler tout accident, y compris un accident ayant eu lieu plusieurs mois voire plusieurs années auparavant. Pour en savoir plus sur le recours contre tiers ou signaler un accident à l'aide du formulaire disponible en téléchargement, rendez-vous sur armorique.msa.fr rubrique *Particulier/Santé/Accident, maladie, invalidité.*

ELAGAGE

De nombreux riverains connaissent des perturbations importantes sur le réseau téléphonique en raison d'un manque d'entretien de la végétation et de l'absence d'élagage.

La commune a été sollicitée par Orange pour qu'elle intervienne auprès des propriétaires.

C'est pourquoi, afin que chacun puisse bénéficier d'un service téléphonique de qualité, des courriers ont été transmis aux propriétaires concernés les invitant à élaguer leur arbre dans les meilleurs délais.

L'élagage des végétaux constitue une obligation légale à la charge du propriétaire, du fermier ou leurs représentants que la propriété soit riveraine ou non du domaine public.

D'autres courriers suivront…

Nouveau !! Sur la commune

NOUVEAU au Juch : Cours de Hatha Yoga

Mon cours de yoga est accessible à tous et n'est pas dans une visée de performance. Il n'y a rien à réussir, rien à échouer, rien à prouver. Il s'agit de s'accorder un temps de pause, un temps d'écoute de soi, des sensations du corps et de l'esprit. Le cours suit une progression à travers des postures, de la respiration, de la relaxation, et des vibrations au son des chants indiens et bols tibétains.

Cours d'essai gratuit !

LIEU : Le Juch, dans la salle socio-culturelle de la commune, le mardi de 17h30 à 18h45 et de 19h à 20h15

TARIFS:
Abonnement annuel : 290 euros
Abonnement trimestriel : 100 euros
Cours à l'unité : 12 euros

Vous pouvez me contacter pour plus d'informations ou pour réserver une place
Elise Renou, Tika.Yoga, 06 43 30 39 48

ALB SOLUTIONS

LE BARON Antoine
6 rue de la laiterie
29100 LE JUCH

ALB SOLUTIONS

Siren: 789731221
albsolutions29@gmail.com
Téléphone: 07 83 10 63 43

du Lundi au Vendredi
9h00 / 12h00 et 14h00 / 17h30

Solutions informatiques et d'infogérance pour particuliers, professionnels et associations. Optimisation réseau, wifi sécurisé, cybersécurité, VPN, Télétravail, sauvegardes, chiffrement des données, virtualisation.

AIR DRONE
ENVIRONNEMENT & TECHNOLOGIE
06.87.62.00.92

Un heureux évènement ? Une entreprise à valoriser ? Un projet à illustrer ? Air Drone Environnement et Technologie se veut polyvalente en terme d'offre visuelle et peut répondre à vos différents besoins.
Photographe depuis 20 ans, passionné par l'image, j'ai eu à cœur de développer cette activité afin de pouvoir proposer différents supports de prise de vue, ce qui me permet de personnaliser la réalisation de vos projets.
Air Drone propose des prestations photo et vidéo via différentes techniques que sont le drone, la photo numérique professionnelle et la photo traditionnelle argentique en moyen format.

LES ATELIERS DE LA GREVE BLANCHE

ateliersdelagreveblanche@gmail.com

7 hent ar stang 29100 Le Juch

06 12 44 79 37

S.A.R.L. LA GREVE BLANCHE

SIRET 808.514.202.00015

les Ateliers de la grève blanche

Menuiserie
Ebenisterie
Fabrication de yourtes
Ossature bois
Charpente traditionnelle
Conception Réalisation
06 12 44 79 37

ateliersdelagreveblanche@gmail.com
http://lagreveblanche.com

Ouverture du cabinet de sophrologie au Juch.

C'est avec plaisir que j'ouvre mon cabinet au 12 bis route de la Gare.
La sophrologie se pratique assis ou debout, en tenue confortable et en pleine lumière et peut se pratiquer par tous. Cette technique allie le mieux-être du corps et de l'esprit. Nous réalisons ensemble, des exercices respiratoires, corporels simples adaptés à vos possibilités du moment et des techniques de visualisations positives. Être dans le corps ici et maintenant, favoriser un cercle vertueux du positif de l'esprit et du corps, apprendre à mieux se connaître.
En tout autonomie, ces techniques peuvent se réaliser facilement dans notre quotidien.
La sophrologie est d'une grande aide pour apprendre à gérer ses émotions, son stress, à améliorer son sommeil, se préparer pour un examen etc...
Je vous propose une première séance découverte gratuite. Protocole sanitaire strict (masque, gel, aération et désinfection du cabinet entre chaque personne)
Séances individuelles : Adulte: 45 euros, enfant et adolescent: 40 euros , chômeur et étudiant: 35 euros (forfait possible 5e séance gratuite) Possibilité de séances de groupe à l'année: 10 euros la séance hebdomadaire (dès que les préconisations sanitaires nous le permettrons)
N'hésitez pas à me contacter pour convenir d'un rendez-vous au 06-32-77-58-15.

Site internet : sophrologiedouarnenez.fr

Emilie Palvadeau .

Information ULAMIR

L'ULAMIR du Goyen est un centre social qui travaille en lien étroit avec 6 communes conventionnées : Poullan sur Mer, Le Juch, Kerlaz, Pouldergat, Landudec et Plogastel Saint Germain. Tous les 4 ans, un centre social doit réécrire son Projet Social. Il s'agit de la feuille de route qui guide son action. Dans ce cadre, sont réinterrogés l'environnement social, économique, institutionnel, sont repérés les évolutions du territoire et sont recensés les besoins des habitants.
Ainsi le projet social est un projet de territoire qui promeut une dynamique de développement et de transformation. L'ambition de l'ULAMIR Centre Social du Goyen est d'écrire ce projet pour et avec les habitant.es de nos communes rurales. Nous avons établi plusieurs outils pour recueillir la parole et les besoins de la population, dont un questionnaire d'intérêt général et une invitation à dessiner sa commune avec le but d'organiser une exposition. Le questionnaire ainsi que les modalités pour participer à l'exposition seront disponibles en mairie, en affichage public, en ligne et parfois même jusque dans vos boites aux lettres. Nous espérons que vous serez nombreux à participer.
Si vous souhaitez vous investir dans la vie associative de l'ULAMIR Centre Social du Goyen et participer à la réécriture du Projet Social, contactez Bénédicte, médiatrice sociale : familles.ulamir@orange.fr

Colis de Noël pour les personnes de plus de 80 ans

Les personnes de plus de 80 ans recevront un courrier de la Mairie leur expliquant les modalités de distribution.
En raison des conditions sanitaires, la distribution des colis ne se fera pas à domicile comme les années passées.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches.

Marché de Noël du JUCH

Artisans créateurs et produits du terroir

Mercredi 23 décembre 2020
De 15h à 19h

Entrée gratuite

Parking et salle socio-culturelle

- Jean-Yves Flochlay (fruits et légumes)
- Andrée de la Ferme de Kerguerbé (porc, charcuterie, poulet*) Andrée étant absente le 23 décembre, vous pourrez lui passer vos commandes le vendredi 18 décembre et ainsi les récupérer le 23 décembre auprès de Jean Luc (Monique Nem)*
- Jean-Luc de « Monique Nem » (cuisine asiatique)
- La Cour du Juch (bijoux, décoration, luminaires, etc…)
- Graines d'hellébores (ventes composition florales, etc.…)
- Histoire et Patrimoine (ventes de livres, sacs et marque pages brodés, etc…)
- Marie Culture (des boules, cloches et terrarium de Noël)
- Douceur épicée (épices, vinaigre de poirée, lambig arrangé)
- François de la « Fromagerie du Cap » (fromages, gros lait, œufs)
- Florian (gâteaux (financiers, palmiers, rochers coco, etc…))
- Amelie (produits à base de chanvre, bière, pâtes, graines de chanvre, etc… sacs)
- « Ty Bara Mad » du Croezou (pains)
- « Les Loups de Ases » (bijoux…)
- Andréa de « Cépages et Papilles » (vins, etc…)
- Karine de « La Petite Gourlizonnaise » (crêpe froment, blé noir, galette sucrée aux pommes ou aux pépites de chocolat, galette salée au chorizo, etc…)

TOUS AVEC NOS ARTISANS